

Un **DOSSIER** diffusé par

# Dialogue

Deux textes sur l'usage des langues africaines dans le  
contexte contemporain

Guy De Boeck

## Langues et Démocratie en Afrique Noire



Ce texte est la reproduction photographique d'un ouvrage qui fut achevé d'écrire en 1982, et édité en 1984. Il est aujourd'hui totalement introuvable en littérature. Bien que son contenu soit sur bien des points encore actuel, il porte bien sûr la marque de l'époque où il a été écrit. Ainsi y lira-t-on Zaïre et Haute Volta, et non Congo et Burkina-Faso, CEE et OUA, et non UE ou UA.

## Traduire de l'igbo (Nigeria)

le parcours cahoteux d'Omenuko

Françoise Ugochukwu  
Open University (GB)





Le terme de « dossier » est un peu excessif pour les quelques documents rassemblés ici, alors que le sujet est extrêmement vaste. Nous n'en avons pas d'autre sous la main. Tant pis !

En effet, le langage concerne tous les aspects de la vie, des plus simples aux plus solennels, des plus spontanés aux plus formalisés.

Et, bien sûr, il paraîtrait normal que l'Afrique, une fois libérée des attitudes de soumission extravertie de la colonisation, use, pour tous les aspects de sa vie, de ses propres mots. Mais ce n'est pas toujours simple à réaliser. On se heurte, lorsqu'on veut le faire, à des problèmes fort divers.

Les deux textes qui suivent concernent deux aspects très différents de ces problèmes.

Le premier, extrait de « *Langues et démocratie en Afrique noire* », concerne la vie politique. Peut-on parler de démocratie, donc de gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple, lorsque la vie politique se passe essentiellement dans une langue que le peuple ne comprend pas, ou alors très imparfaitement ?

Le second envisage la langue dans son rôle artistique et littéraire

Bonne lecture....

## AVANT-PROPOS

Comment les Belges se débrouilleraient-ils pour vivre si, du jour au lendemain, toute la vie politique, judiciaire, administrative et commerciale de leur pays se déroulait obligatoirement en hongrois ? Cette question relève de la politique-fiction et fait tout au plus sourire... Mais cette fiction humoristique correspond à peu de chose près à la situation qui prévaut dans la plupart des États d'Afrique Noire. Personne ne semble trouver bizarre qu'au sommet de l'OUA on n'entende jamais de discours en swahili, en wolof ou en sango, peu de gens mettent en doute le fait que le Zaïre est un pays francophone et l'Ouganda un pays de langue anglaise. D'ailleurs, c'est écrit sur les cartes, donc...

Les ex-colonisateurs semblent bien convaincus qu'ils ont laissé leur langue dans ce qui fut leur colonie, et que c'est fait solidement pour toujours. Il se trouve cependant quelques personnes pour ne pas partager ce point de vue et admettre l'existence en Afrique d'autres cultures, non-importées, ayant leur valeur AUSSI du point de vue littéraire et linguistique.

Certes, on verse alors souvent dans une sorte de rousseauisme nouvelle manière, où l'Afrique apparaît comme le dernier refuge du naturel et de la convivialité. Les Noirs auraient, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, mené une vie heureuse et facile sous un ciel toujours bleu (au propre et au figuré). L'Afrique devient alors le support de rêves que la civilisation occidentale n'a pu satisfaire.

Dispensé de coltiner nos caisses, le porteur noir est prié de ployer sous le faix de nos rêves déçus. C'est tout aussi injuste et le point de départ de cette attitude est faux.

Difficultés, injustices, inégalités et tensions étaient déjà le fait des sociétés traditionnelles. L'arrivée des Blancs n'a pas introduit l'exploitation de l'Homme par l'Homme, elle a introduit le fait qu'elle se passait désormais dans de bien plus grands ensembles anonymes et qu'elle s'orientait désormais vers l'EXTERIEUR.

La résistance à la colonisation, directe ou revêtant des formes néo-colonialistes, offre au premier abord l'aspect incohérent des révoltes tribales ou basées sur des références traditionnelles devenues

inadéquates, semble faire appel à un ramassis de notions mystiques, magiques, religieuses, irrationnelles. Elles étaient des soubresauts douloureux, visant à reprendre le contrôle d'une situation qui sans cesse échappait aux Africains/Que le désespoir et le manque de moyens les aient jetés vers le rêve, la magie et la superstition est affaire secondaire.

Des intellectuels européens se sont mis récemment à proclamer que le développement pour être valable, devait être autocentré. Des milliers de Noirs ont payé de leur vie le crime d'avoir eu cette idée beaucoup plus tôt. Quelqu'imparfaite qu'elle ait été, la société traditionnelle avait un certain degré (limité certes) de transparence : l'information y circulait et un certain espoir existait, sinon de la transformer, du moins d'en influencer le fonctionnement, les décisions et l'évolution dans un sens qui se déterminait d'après les besoins et les aspirations de la population elle-même. A partir de la colonisation, non seulement ce seront les besoins et les aspirations de la métropole qui entrèrent seuls en ligne de compte, mais encore on les exprimera dans une langue parfaitement opaque pour l'immense majorité : celle du colonisateur.

La plupart des indépendances africaines ont aujourd'hui plus de vingt ans. Qu'en est-il de l'opacité ou de la transparence de leurs structures politiques ? En quoi leur situation et leurs options en matière linguistique contribuent-elles à rendre plus claire ou au contraire plus mystérieuse la prise des principales décisions ? Quel lien y a-t-il entre la politique de ces États et la situation linguistique qui prévaut sur leur territoire ?

La plupart des États d'Afrique sont des mosaïques culturelles et linguistiques. Nations et langues ne se confondent pas. De tout temps, ont existé des États où les langues et les cultures se juxtaposaient ou se superposaient, ou au contraire des Nations qui ne se sentaient pas frustrées de se trouver réparties dans plusieurs États. Cependant, ces situations sont souvent la source de problèmes épineux et compliqués. Les Belges qui me lisent n'ont pas besoin à ce sujet d'explications complémentaires ....

L'Afrique Noire détiend, à ce point de vue, un record quasi absolu de complexité : on y dénombre en effet une quarantaine d'États pour huit cents à mille langues (1). Les pays disposant d'une

langue nationale unique y sont l'infime exception. On ne peut vraiment parler d'une langue nationale unique que pour le Rwanda, le Burundi et les ex-bantoustans «émancipés» de l'Afrique du Sud (Botswana, Lesotho,...). Dans les deux premiers cas, il s'agit d'États correspondant à d'anciens royaumes indigènes, que les hasards de l'histoire ont préservé de l'assimilation à des ensembles plus vastes. En effet, ils furent d'abord colonisés par l'Allemagne, et se seraient sans doute plus ou moins fondus dans l'Ost-Afrika (Tanzanie) s'ils n'étaient passés en 1919 sous mandat belge alors que le Tanganyika passait, lui, sous mandat britannique. Quant à la cohésion linguistique des États noirs «indépendants» d'Afrique du Sud, elle n'a rien d'étonnant, puisque le regroupement des populations par l'administration sud-africaine s'est fait sur une base ethnique (2). Le problème dans leur cas, serait plutôt de savoir s'il faut les considérer comme de véritables États ou comme des provinces plus ou moins autonomes de l'Afrique du Sud.

La complexité de la situation des langues et des cultures de l'Afrique est peut-être de nature à faire rêver les ethnographes et les spécialistes de la linguistique, de la dialectologie ou de la grammaire comparée. Sur le plan politique, elle pose de sérieux problèmes. L'identification État - langue - territoire - nation (équation jacobine simpliste qui traîne plus qu'on ne le pense dans les cerveaux de culture française) serait ici plus risible que jamais, car les États d'Afrique Noire sont dans leur immense majorité des conglomérats hétérogènes regroupés au sein de frontières arbitraires.

La question n'est donc pas de savoir si l'on trouve dans de tels conglomérats une vie «nationale» prêtant à ressortir des clichés patriotiques sur l'élan de tout un peuple conscient de son identité. Ce n'est d'ailleurs le plus souvent là que de l'académisme pur, même au sein des nations les plus homogènes. Ce qu'il importe de savoir, c'est dans quelle mesure la situation socio-culturelle, et en particulier, la très grande complexité linguistique entrave la vie démocratique des États d'Afrique Noire en contribuant à la non-transparence de l'État, à la non-communication entre celui-ci et ceux qu'il «administre». Une seconde question est en fait co-extensive à la première : comment la complexité linguistique est-elle gérée par l'État ? Est-elle voulue et entretenue, ou au contraire combattue par les dé-

tenteurs du pouvoir ? Quels moyens ceux-ci emploient-ils pour profiter de la situation ou pour y remédier ?

Je me propose d'y arriver en deux étapes : en examinant, dans une première partie, comment se présente la stratification linguistique dans les pays d'Afrique Noire, puis en considérant, dans la seconde partie, ce qu'il en est advenu dans trois pays : le Sénégal, la Tanzanie et le Zaïre.

## **PREMIERE PARTIE :**

### **Stratification linguistique en Afrique Noire**

## LES LANGUES «TRIBALES» OU LOCALES

Voici ce que disait un étudiant de l'UNaZa, campus de Lubumbashi, tentant de décrire les relations entre les étudiants et le «buiding administratif» : «Il comprend pour la plupart des gens originaires de Mbandaka (3). Pour se faire admettre dans un bureau, il faut parfois connaître la langue maternelle du bureaucrate» (4).

Il arrive, lorsqu'on se trouve dans un groupe d'Africains, que deux ou trois d'entre eux s'esclaffent à la suite d'une phrase prononcée dans une langue inconnue, puis s'excusent : «C'est une vieille blague de village dans notre langue maternelle» (5).

Le vocabulaire généralement choisi pour désigner ces langues est révélateur par ses références : la mère et le village. Il s'agit des langues employées par les petites communautés traditionnelles. Leur usage n'est pas forcément co-extensif à une tribu ou à une ethnie. Certaines ont acquis un «intérêt local» et sont comprises et parlées par une part parfois importante de la population d'un district. Il peut arriver aussi qu'un même groupe ethnique, un peu trop éparpillé par l'histoire, parle plusieurs langues, voire même qu'il ait perdu la sienne (6). Il ne s'agit donc pas forcément d'une langue parlée par un groupe restreint de gens. Dans la manière dont ces langues sont perçues par les Africains, l'importance numérique du groupe entre d'ailleurs beaucoup moins en ligne de compte que la référence à un milieu et à un genre de vie bien précis : la société rurale traditionnelle (le village) et l'importance prépondérante qu'y revêtaient les liens de solidarité familiale (la mère). Aborder quelqu'un dans sa langue maternelle est un moyen de se manifester comme un «frère», envers qui on a certains devoirs de solidarité et d'entraide.

Le fait qu'en général l'homme au pouvoir s'entoure d'une clientèle originaire de sa région, voire de son ethnie ou même de son village, explique la remarque de l'étudiant zaïrois. Les administrations africaines ont une grande réputation, globalement méritée d'ailleurs, d'inefficacité. Elles sont par contre incomparablement efficaces pour atteindre un but qui n'a malheureusement rien à voir avec l'administration : faire subsister une part très large de la parentèle du fonctionnaire. Dans le contexte de corruption généralisée et de tribalisme effréné du régime zaïrois, la langue maternelle du bureaucrate

devient une façon de manifester son appartenance au groupe privilégié. On ne se manifeste plus comme un frère mais comme un parasite désireux d'aller à la soupe !

Il est à remarquer aussi que les allusions à la mère et au village ont une signification plus grande qu'en français. C'est le plus souvent avec sa mère qu'on apprend à parler, en Afrique encore plus que chez nous. En effet, dans ses premières années, l'enfant est constamment en contact étroit, même physique, avec sa mère, beaucoup plus que chez nous. Le père, par contre, se montre généralement plus distant qu'en Europe. De plus, les femmes africaines se montrent très souvent plus attachées à la tradition, elles sont le plus souvent moins alphabétisées et moins « occidentalisées » que les hommes (ce qui ne signifie absolument pas qu'elles soient plus réactionnaires). Elles symbolisent donc aisément, avec le village qui est le milieu naturel, la société d'autrefois dont ces langues sont venues, et la (précaire) sécurité basée sur la solidarité de groupe qui les caractérisait. Références aux deux piliers de ce qui reste de la société d'autrefois, les adjectifs « materiel » et « villageois » sont ici quasiment synonymes.

## LES « LINGUAE FRANCAE »

Avant même que les populations ne commencent à accélérer leurs déplacements, d'abord pour fuir la chasse aux esclaves, puis à cause des transports de population organisés et de l'urbanisation accélérée de la période coloniale, les nécessités du commerce, les relations entre groupements voisins, parfois aussi le prestige que tel ou tel groupe tirait de sa puissance, de sa culture ou de sa religion (surtout, pour ce dernier cas, dans les régions islamisées) poussèrent les gens à posséder, à des degrés divers, une seconde langue. La colonisation contribua à faire croître et embellir ce phénomène, en multipliant les occasions où les différentes ethnies étaient amenées à se coudoyer quotidiennement. Petit à petit, l'Afrique devint la terre d'élection du phénomène de la « lingua franca ».

Ce qu'on désigne ainsi en latin (est-ce un reste de pédantisme ?) ne recouvre pas exactement ce que nous appelons dans notre sphère culturelle une « langue internationale », encore que certaines de ces

langues, comme par exemple le swahili, puissent également jouer ce rôle.

Nos « langues internationales », et en particulier l'anglais, de loin la plus internationale de toutes, sont ainsi nommées parce que, à défaut de langue commune, ce sont elles qu'on utilise lors de réunions internationales ou lorsqu'on désire donner un retentissement mondial à un écrit. Cependant, le fait qu'un Belge, un Turc, un Panaméen s'entretiennent en anglais dans les couloirs de l'ONU ou rédigent des monographies scientifiques dans cette langue ne signifie rien quant à l'usage quotidien de l'anglais dans la vie courante de leurs pays respectifs.

A côté de son éventuel usage international, la « lingua franca » a, elle, une place dans la vie de tous les jours. Il peut certes arriver qu'un Rwandais et un Ougandais communiquent en swahili, tout en continuant à parler chez eux respectivement le kinyarwanda et le luganda. Dans ce cas, le swahili joue pour eux le même rôle de langue internationale que l'anglais jouait dans l'exemple précédent. Par contre, un habitant de l'Est du Zaïre, même s'il connaît sa langue tribale, tendra à l'employer surtout avec ses proches parents et surtout lors de ses visites dans son village d'origine. Dans la majorité des cas, même chez lui ou avec ses voisins, il parlera swahili. Le phénomène tend de plus à se répandre, même dans les villages ou les quartiers de foyers ethniquement homogènes.

La « lingua franca » a donc, non seulement le caractère de « langue de communication élargie » qu'elle partage avec les langues dites « internationales », mais elle tend de plus à être utilisée aussi souvent, sinon plus, que la langue « maternelle » et ceci dans toutes les circonstances de la vie courante, et pas seulement dans les cas où l'hétérogénéité linguistique de l'auditoire rend la chose indispensable. Dans la plupart des pays d'Afrique Noire, on trouve une langue remplissant cette fonction pour au moins 50% de la population, et souvent plus.

Pour l'Afrique dite « francophone » au Sud du Sahara (7) on trouve une « lingua franca » comprise par plus de la moitié de la population, que ce soit à titre de première ou de seconde langue (8) dans les pays suivants : Tchad et Mauritanie (arabe), Congo (kongo), Dahomey (fon-ewe), Gabon (fan), Mali (bambara), Niger (hausa),

Sénégal (wolof), Togo (ewe), Haute-Volta (mossi).

Dans le cas de la Mauritanie, l'arabe est compris, estime-t-on, par environ 80% de la population. Cependant, c'est en même temps la langue officielle du pays, la langue liturgique de la religion dominante et une langue internationale. On peut donc à bon droit se demander s'il s'agit là d'une «lingua franca» (9), et s'il ne faudrait pas plutôt considérer que la Mauritanie, au moins du point de vue linguistique, se rattache plutôt au type de situation qui prévaut en Afrique du Nord.

Son immensité et sa position centrale font du Zaïre un cas particulier : il reconnaît quatre langues «nationales» (ainsi nommées, mais dépourvues de statut légal) qui sont en fait quatre «linguae francae», fonctionnant chacune dans une partie du pays : le swahili, le ngala, le kongo, et le tshiluba. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail.

En Côte d'Ivoire, le dioula est assez largement répandu, mais ne semble pas passer la «barrière» des 50%. Le Cameroun détient le record de la diversité : plus de cent langues pour moins de cinq millions d'habitants. La communication élargie, qui est surtout le fait des commerçants bamileke, se fait surtout dans un sabir à base d'anglais africanisé et écrit phonétiquement : le pidgin english (10). Bien que la géographie n'explique pas tout, il est probable que la segmentation linguistique y soit liée aux difficultés de communication que crée la grande forêt équatoriale.

A l'autre extrémité, par rapport à l'hétérogénéité camerounaise, j'ai déjà cité les rares exemples d'homogénéité que constituent le Rwanda et le Burundi qui ont des langues vraiment nationales (le kirundi et le kinyarwanda, d'ailleurs étroitement apparentées entre elles) ainsi que les ex-bantoustans d'Afrique australe. En République Sud-Africaine proprement dite, là où des populations noires sont regroupées dans des ghettos suburbains dans les conditions précaires que l'on sait, le zulu et le xosa fonctionnent comme «linguae francae» dans la communauté noire.

L'Afrique de l'Est autrefois colonie anglaise forme de son côté un bloc assez massif, nettement dominé par le swahili, qui déborde la Tanzanie et le Kenya pour s'étendre sur une partie de la Somalie, du Zaïre, du Mozambique et de la Zambie. Le Kenya et l'Ouganda ont

une seconde langue véhiculaire : le luo au Kenya et le luganda en Ouganda.

L'existence des «linguae francae» n'est donc pas un petit accident local, intéressant seulement pour quelques linguistes. Il est un trait généralisé que l'on retrouve, malgré les diversités considérables qui s'y rencontrent, partout en Afrique Noire. Mais le fait que le phénomène soit très étendu ne devrait pas faire croire que toutes les possibilités de ces langues ont été exploitées à fond. Leur apprentissage est aisé, car elles s'apparentent le plus souvent aux principales langues locales. Il se fait néanmoins souvent oralement et «sur le tas», sans être lié à des efforts simultanés d'alphabétisation et de promotion de l'usage de ces langues en matière culturelle, scolaire ou administrative. Si l'on excepte certains efforts «privés» d'organisations non gouvernementales, les seuls pays à avoir une politique cohérente de promotion de la langue indigène, sont la Tanzanie et, dans une bien moindre mesure, le Rwanda et le Burundi.

Aucun État de l'Afrique dite francophone ne reconnaît l'une de ces langues comme langue nationale (11) : non seulement la vie politique se passe entièrement en français, mais même la justice est rendue dans cette langue, le prévenu pouvant tout au plus se faire assister par un interprète. L'information, de même, est rarement diffusée dans la «lingua franca» ou, à la rigueur, durant un temps restreint et à un niveau d'«idiots de village». Les gens sont souvent dépourvus, pour savoir ce que dit la radio, de l'un de leurs congénères qui a eu l'occasion d'acquiescer quelque teinture de la langue coloniale, devenue langue officielle, et qui pourra donc leur traduire les nouvelles ou les discours qu'on leur administre. Faut-il insister sur le fait que cette obligation de faire traduire les bruits du monde par une minorité de «gens qui savent» pour qu'ils parviennent à la majorité du peuple ne contribue guère à donner à l'information un caractère démocratique et largement ouvert. Il est au contraire un facteur d'élitisme et d'opacité.

Si l'on admet qu'une saine démocratie exige le maximum de transparence des mécanismes de décision, l'information la plus large possible et le maximum d'ouverture de tout à tous, un recours accru aux instruments de communication large et horizontale que sont les «linguae francae» semble s'imposer d'emblée. Mais le fait



que l'on ait sous la main ces moyens de communication élargie qui semblent s'offrir d'eux-mêmes ne dispense pas de se poser une série de questions. Ces langues sont-elles aptes à fonctionner à tous les niveaux, ou, si elles ne le sont pas encore, peut-on les y adapter ? Si cela s'avérait possible, pourrait-on espérer qu'à court ou moyen terme, cela mènerait à une amélioration de la participation des citoyens - et surtout des plus modestes d'entre eux - à la connaissance, à l'information et à l'exercice de leurs droits, donc du pouvoir ? Ce problème n'est pas simple, car il revient à poser la question de l'autonomie des phénomènes socio-culturels. On les a trop longtemps considérés comme des épiphénomènes de l'économique « déterminant en dernière instance » suivant la formule de Karl Marx dont on a trop souvent abusé pour réduire ce genre de faits, par rapport à l'économie, au rang de fumerolle par rapport au feu, seul digne d'intérêt. A mépriser l'épiphénomène et à dénier tout dynamisme à ce qui n'est pas « fondamental », les progressistes ont déjà raté quelques trains. Le contexte économique n'est d'ailleurs pas absent de l'opacité linguistique en Afrique Noire. Elle date, comme les ténébres économiques et sociales, de l'arrivée des colonisateurs.

#### LANGUES IMPORTEES ET POLITIQUES LINGUISTIQUES DANS LES COLONIES

De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux lendemains de la guerre de 14-18, on a assisté au partage du gâteau africain entre les puissances européennes, en particulier entre la France et l'Angleterre.

Les découvreurs espagnols et surtout portugais ne devaient conserver que quelques-uns de leurs territoires. L'Allemagne, qui était en 1914 à la tête de ce qui eût pu devenir un empire important, le perdit en 1919, principalement au profit de l'Angleterre. C'est à cette époque également que l'on règle les toutes dernières questions d'adaptations frontalières, entre autres celles du Congo Belge, tranche considérable du gâteau que Léopold II se fit attribuer par une attitude d'outsider habile à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Chacun des colonisateurs amena bien entendu à ses colonies les « bénéfices de la civilisation », et en particulier sa langue. De civilisation ou de culture locale, il ne pouvait être question. Écoutons

J. CROCKAERT, Secrétaire du Congrès Colonial Belge dans les années 30 : « Les indigènes congolais n'avaient, il y a quarante ans, qu'une civilisation absolument rudimentaire. C'est des ténébres de la barbarie que les premiers de nos colons ont dû les tirer. Quand les Anglais se sont établis aux Indes, les Français en Algérie et au Tonkin, les Américains aux Philippines, ils ont trouvé des peuples déjà pourvus d'une certaine civilisation, investis de certains cadres sociaux. Ils ont conquis des peuples intelligents et accoutumés au travail. Au Congo rien de semblable » (12). La carte de l'Afrique étant considérée comme blanche, on la coloria massivement aux couleurs symbolisant le français, l'anglais ou le portugais (13). La décolonisation n'a rien changé à cet exercice de barbouillage cartographique, et l'on continue à considérer qu'il y a une « Afrique francophone » et une « Afrique anglophone ».

Cependant, c'est la politique suivie par le colonisateur dans ses rapports avec la population indigène, beaucoup plus qu'un clivage français/anglais qu'il faut prendre en considération. La politique linguistique n'est qu'un des aspects de la politique tout court, elle n'est pas étrangère à la situation actuelle, tant en ce qui concerne les situations respectives de l'anglais et du français qu'en ce qui regarde le degré d'alphabétisation et de scolarisation des populations noires concernées, et, par ce biais, le degré d'opacité ou de transparence dans les mécanismes de décision des sociétés actuelles... La colonie ne doit pas servir de bouc émissaire : il n'y a pas seulement des « séquelles du colonialisme » et les responsables africains ont agi et réagi depuis vingt ans dans ces situations dont ils avaient hérité. Il reste cependant indéniablement des traces profondes de ce que l'attitude du colonisateur avait été.

Les Anglais pratiquaient principalement l'« indirect rule », c'est-à-dire l'administration par l'intermédiaire de rouages indigènes qu'on laissait autant que possible en place. On coiffait donc les souverains locaux d'une administration britannique et on captait leur bienveillance au profit de l'Empire au moyen de divers honneurs et avantages. L'application de ce principe à l'usage des langues impliquait qu'au moins au niveau primaire il soit largement fait appel aux langues indigènes. Durant leur courte carrière de colonisateurs, les Allemands s'inspirèrent de principes du même genre. Cela devait

d'ailleurs rapporter certains déboires aux Camerounais lorsque ceux-ci durent passer de l'administration indirecte des Allemands aux méthodes directes et souvent brutales du mandat français.

Très différente, la politique française relevait en effet d'un mélange de principes parfaitement inconciliables. On y retrouvait en effet l'égalitarisme venu de 1789, qui tendait à faire accepter l'égalité des hommes entre eux, marié au même éternel racisme négateur faisant de l'Afrique un continent vide, sans culture et sans passé, et aussi avec cette conviction que l'on retrouve bien ancrée au fond du cœur de beaucoup de Français, que sur le rosier de l'humanisme, il n'a jamais bourgeonné de fleur comparable par son éclat à l'incomparable culture française. Tous les hommes sont égaux entre eux et chaque homme a deux patries, la sienne et puis la France. Le «sauvage» se devait donc de devenir un Français noir, fine fleur d'ébène de l'humanisme universel (14).

Dans les colonies françaises, les rapports entre colonisateurs et colonisés se placent donc sous le double signe de l'administration directe et de l'assimilation. La scolarisation, dès le B.A/BA se fait en français, et des sanctions frappent les élèves surpris à parler leur langue maternelle. Très différentes donc quant à leurs principes, les attitudes des Anglais et des Français ont cependant obtenu des résultats comparables quant à l'assimilation de la langue coloniale par les autochtones. P. ALEXANDRE (15) estime que la partie de la population qui maîtrise soit le français soit l'anglais ne dépasse pas 10%. P. DIAGNE (16) se basant sur les chiffres fournis par le Ministère Français de la Coopération, affirme que dans l'Afrique ex-française, il n'y a pas 10% des gens qui comprennent le français, que moins de 1% le parle couramment et que peut-être une personne sur mille pense en français.

Si les résultats des deux politiques semblent assez semblables sur le plan de l'introduction de la langue étrangère, ils sont par contre très différents sur le plan de l'alphabétisation, bien plus développée en Afrique Orientale (17) ex-anglaise que dans les anciennes colonies françaises. L'alphabétisation en langue indigène est en effet bien plus facile et plus durable que celle que l'on réalise dans une langue étrangère. Dans ce dernier cas, en effet, «la majeure partie des jeunes gens scolarisés quittent rapidement l'école. Ils n'auront pas appris assez de

la langue du colonisateur pour l'utiliser pratiquement. Ils se désalphabétisent et auront été à l'école pour rien» (19).

Pourtant, le pouvoir continue à s'exprimer en français et, qui plus est, les populations à qui l'on propose des plans d'alphabétisation continuent à réclamer qu'elle se fasse en français. Elles ont peut-être des arrière-pensées ambitieuses (le français, c'est la porte ouverte vers les places de fonctionnaire à la ville). Mais il se peut aussi qu'elles soient convaincues que même une tentative de contre-pouvoir et de contrôle démocratique n'aura de chance d'aboutir qu'à condition d'adopter le français, langue du pouvoir, pour s'exprimer (20).

Au Congo, les Belges semblent avoir cherché, consciemment ou non, à trouver entre la «méthode anglaise» et la «méthode française», une sorte de «compromis à la belge», «middelmatic» comme il se doit, qui revenait en fait à l'existence de deux circuits d'enseignement, l'un court, très répandu mais très élémentaire avec un programme faisant une place aux langues indigènes, l'autre beaucoup plus sélectif et assimilateur basé sur le français, et produisant des «évolués» occidentalisés ayant une formation secondaire. La formation supérieure était très rare. Une majorité écrasante des établissements d'enseignement étaient entre les mains des missionnaires.

Ce sont eux avant tout qui organisent le «cycle de base» de trois ans, qui fait une place à la langue indigène, ou plus exactement à un certain nombre de langues que les missionnaires avaient sélectionnées comme «dominantes» (21). Par contre, dès qu'on a accès aux préparatoires et au secondaire - et cet accès est extrêmement restreint - tout se passe dans la langue du colonisateur, et celle-ci est seule admise. Cette attitude a tendu à persister. Enseignant en 1972 dans un lycée du Shaba, j'ai eu la surprise d'y entendre débattre s'il fallait ou non punir les élèves surpris à parler swahili ! J'apparis par ailleurs avec la même surprise qu'il était exclu que j'emploie cette langue pour enseigner... l'anglais (22). Croyez-vous que vous apprendriez aisément cet idiome si on vous fournissait un manuel où tout est expliqué en serbo-croate ?

La façon dont les langues européennes ont été introduites, enseignées et utilisées montre que, malgré leurs méthodes coloniales, très différentes, les Anglais, les Français et les Belges poursuivaient

au fond le même but : créer une petite classe d'auxiliaires du pouvoir, et qui par conséquent parlerait la langue de celui-ci et se porterait en classe « évoluée » ou « assimilée » de façon à choisir la solidarité « civilisée » avec les intérêts du colonisateur plutôt que les mécanismes « sauvages » de la solidarité traditionnelle avec leurs compatriotes exploités et moins bien nantis. Malgré les proclamations académiques des colonisateurs sur leur désir « d'élever le niveau intellectuel des masses africaines » en les francisant ou en les anglicisant, cette élévation était le cadet de leurs soucis. Quoiqu'il en soit, les langues importées ont pris, comme langues des classes dominantes, un rôle dominant qu'elles ont conservé.

## ECRIRE

La colonisation confronte les Africains, non seulement avec les langues nouvelles, mais aussi avec un mécanisme inédit, du moins pour l'immense majorité des peuples noirs : l'écriture. Il y a, en fait, déjà été fait allusion lorsqu'il a été question d'alphabétisation, qui suppose, évidemment, l'emploi de l'écriture.

La plupart des cultures africaines étaient purement orales à l'arrivée des Blancs. Ecrire constituait donc en soi un fait nouveau pour la mentalité africaine. Non seulement, c'était là un phénomène nouveau, hétérogène à la culture de la plupart des Noirs, mais de plus, c'est un phénomène qui se présente associé avec l'ensemble des changements introduits par le colonialisme. L'écriture est introduite et enseignée par des méthodes et avec des intentions qui s'insèrent dans le processus colonial et contribuent à détruire le tissu socio-culturel indigène plutôt qu'à le conserver (chose qui pourtant aurait été possible). On perdra peu à peu l'habitude de mémoriser les traditions, qui par conséquent, se perdront progressivement : il y a dans notre connaissance de l'Afrique Noire des lacunes irréparables, là où la rencontre entre le dernier vieillard et le premier magnétophone ne s'est jamais produite. Pour ne prendre qu'un exemple : il y a encore des centaines de descendants physiques des bâtisseurs du Zimbabwe. Mais comme la civilisation du royaume de Monomotapa s'est effondrée très tôt sous les coups des envahisseurs portugais alléchés par l'or, ces hommes ne peuvent plus rien nous dire de ce que fut la ci-

vilisation de leurs ancêtres. Ils ont peut-être dans leurs cellules les chromosomes des fabuleux bâtisseurs d'antan, mais ont perdu tout contact avec le tissu socio-culturel, à jamais réduit à néant, qui seul aurait pu expliquer leurs oeuvres.

Les tentatives de transcription des langues africaines furent rarement l'oeuvre des Noirs eux-mêmes. Ceux d'entre eux qui s'y intéressèrent furent d'ailleurs souvent réprimés. Il ne faut d'ailleurs pas sous-estimer le travail considérable que ces transcriptions représentaient. La notation d'une langue doit en effet, pour avoir un intérêt pratique, être à la fois simple, précise et efficace. Ce n'est pas toujours une mince affaire avec les langues africaines, vu la présence de tons, d'accents, parfois de phonèmes inédits, tels que les « clics » du zoulou et des langues khoisanes (23).

Il y eut quelques tentatives, en Afrique Occidentale, pour transcrire en alphabet arabe, le kamuri, le hausa, le sonhrai, le bambara, le wolof et le peul (24) qui n'ont guère donné de résultats pratiques. Le swahili, par contre, s'est assez bien prêté à ce traitement et KOMBO (25) cite avec fierté un certain nombre d'épopées traditionnelles qui ont pu, par ce moyen, être fixées depuis des siècles pour parvenir jusqu'à nous (26). Fait très intéressant, le fait que les swahiliphones écrivaient dès avant la colonisation fait que la révolte d'Abushiri contre les Allemands est l'un des rares événements des temps coloniaux sur lesquels nous ayons des éléments écrits venant des deux côtés et où nous sachions à peu près ce que disaient et pensaient, et les Blancs, et aussi leurs adversaires noirs (27).

On peut certes estimer que l'alphabet arabe, inventé pour une langue où les consonnes sont l'élément essentiel du mot et où les voyelles ne jouent qu'un rôle accessoire était loin d'être l'instrument idéal pour transcrire les langues d'Afrique Noire, où en général voyelles et consonnes ont, comme dans nos langues, une importance égale. Il est un fait que toutes les tentatives récentes se sont orientées vers le choix de l'alphabet latin, et ceci non seulement en Afrique mais aussi pour d'autres langues non-sémitiques, ayant connu une période de transcription en alphabet arabe sous l'influence de l'Islam. Le sort du swahili apparaît dans ce contexte comme parallèle à celui du turc.

Mais sur quelque alphabet que le choix finisse par se poser, il

n'est pas de translittération sans problème et sans conventions. Il n'est pas du tout évident que notre prononciation du chinois se soit beaucoup rapprochée de celle des Chinois eux-mêmes, depuis que nous écrivons Deng Xiao Ping au lieu de Teng Hsiao Ping. Ceci dit, il est quand même évident que les Français, qui ne manquent cependant pas de linguistes compétents, auraient pu épargner à leurs administrés la transcription de leurs langues dans une orthographe représentant à son compte diverses aberrations de l'orthographe du français au lieu de s'inspirer directement des conventions phonétiques internationales. Pourquoi diable écrire «Ouagadougou» au lieu de «Wagadugu» ? (28)

De plus, leur parti-pris d'assimilation devait mener les Français à réprimer les tentatives faites par les indigènes pour organiser leur propre alphabétisation. Ainsi, à peine installés au Cameroun, ils furent dès 1920, les écoles où s'enseignait l'alphabet de Njoya, un chef coutumier et leader spirituel des Bamoun, qui avait inventé un alphabet adapté à leur langue. Certes il y avait là la volonté de combattre l'influence de Njoya, soupçonné d'être pro-allemand (29) par l'administration, et détesté par les missionnaires pour son attitude en matière religieuse qui oscillait entre l'Islam et une tentative originale de monothéisme à l'africaine. Le passage de l'autorité indirecte des Allemands à l'administration directe des Français exigeait le «déblayage» de toutes une série de notables locaux, anciens piliers de la colonisation germanique. Il fallait aussi - et c'est peut-être là la raison principale - tuer dans l'oeuf une tentative de modernisation de la culture africaine qui aurait pu être un obstacle à la francisation (30).

Le résultat de cette politique linguistique menée par la France dans ses colonies est qu'encore aujourd'hui il s'y dépense beaucoup d'argent et d'énergie qui auraient pu trouver d'autres usages pour apprendre aux gens une langue étrangère dite «nationale» et pour mettre, très timidement, sur pieds un début de notation des langues indigènes. Encore ce dernier fait n'est-il pas toujours dépourvu d'arrière-pensée politique, nous en reparlerons à propos du Président Senghor et de son utilisation politique de ... l'orthographe.

Les colonies belges et anglaises connurent à ce point de vue un sort quelque peu meilleur. Non seulement il y eut alphabétisation en

langue indigène et adoption rapide, après quelques inévitables tâtonnements, de conventions orthographiques satisfaisantes, mais on vit même apparaître assez rapidement un embryon d'éditions en langues africaines. Cependant, le moins qu'on puisse dire est que le niveau de ces publications devait rester très «au ras du sol» : abécédaires, catéchismes, récits édifiants, brochures de vulgarisation du type «comment creuser un bon cabinet ? » (31), petite presse locale partagée entre le didactisme, la flatterie envers le colonisateur et les «chiens écrasés». Le tout restait d'ailleurs entre les mains du colonisateur et, en ce qui concerne le Congo Belge, en particulier aux mains des Missions.

La littérature orale traditionnelle est pourtant parfois recueillie et éditée. Mais cela se fait à usage externe. C'est le fait d'ethnologues s'adressant à de petits cénacles d'érudits européens, sans retentissement ni diffusion à l'intérieur du continent africain (32). L'idée de conserver la culture d'un peuple pour l'usage de ce peuple lui-même en était absente. De plus, un certain «élitisme» régnait souvent dans les choix opérés par les ethnologues. Parmi les stratifications sociales de la société traditionnelle, les classes ou ethnies dominantes et leur littérature retinrent trop souvent seules toute l'attention : rituels royaux, chants de louanges aux chefs, dignitaires et familles «nobles», poésie de cour eurent souvent le pas sur la littérature et la tradition populaire, qui abondent pourtant en contes et en fables critiques pour le pouvoir, en chants de «réclamation» adressés autrefois aux chefs, plus tard à l'autorité coloniale. Trop souvent aussi, les sources consultées furent dans leur écrasante majorité des sources masculines. On mit du temps à s'apercevoir que les femmes avaient souvent une tradition distincte, dont leurs compagnons ignoraient presque tout.

Jusqu'aux indépendances des années 60, les tentatives littéraires écrites d'un certain niveau ont lieu elles aussi dans la langue importée. Le type de colonisation et l'attitude vis-à-vis du colonisateur ont beau différer, cela n'y change rien. Qu'il s'agisse de louer l'autorité coloniale ou de la dénoncer, tout se fait dans sa langue.

## LES RESULTATS : ELITISME ET OCCULTATION

L'histoire a donc laissé à l'Afrique Noire un héritage qui pèse lourd. La participation de la population à la vie politique, sociale, culturelle ou scientifique est lourdement hypothéquée par le fait que tout se passe, le plus souvent, dans une langue qui est incompréhensible pour l'écrasante majorité de la population. La situation pourrait se comparer à celle de notre Moyen-Age où l'analphabétisme était la règle et où une part importante de la vie intellectuelle se passait en latin. Encore y avait-il un certain effort de vulgarisation dans les langues populaires, ce qui n'est guère le cas en Afrique, du moins en dehors des campagnes électorales.

L'ère des indépendances a donc été abordée, un peu partout en Afrique, sous le signe de la parfaite opacité du pouvoir : les mécanismes politiques mis en place à l'indépendance n'ont aucun rapport avec ce que les gens peuvent connaître et comprendre, car ils sont calqués sur ceux de l'Europe Occidentale. Ou du moins le sont-ils quant à l'apparence extérieure «démocratique» qu'ils veulent se donner.

Pour essayer d'y comprendre quelque chose, les gens sont tributaires des explications que voudront bien leur donner ceux qui savent : les «évolués» des villes. Peu importe finalement que ceux-ci soient de brillants universitaires comme dans certaines anciennes colonies françaises ou de simples commis d'administration comme au Congo ex-belge : pour comprendre ce qu'on lui veut et ce qu'on lui propose quant à son propre sort, la population doit avoir recours à un interprète. Les distances, la rareté des moyens d'information, le caractère unilatéral des émissions de radio ne favorisent guère le débat et la contradiction.

L'habitude d'être quotidiennement baignés dans une mer d'informations contradictoires de diverses provenances (ce qui peut d'ailleurs être une autre forme d'occultation), fait que nous avons du mal à imaginer la situation du paysan africain, qui doit parfois se déplacer très loin pour rencontrer un récepteur radio (seul moyen d'information accessible car, ou bien il ne sait pas lire, ou bien on n'imprime aucun journal dans sa langue, ou bien le journal n'est pas distribué chez lui ou encore il coûte beaucoup trop cher pour les

moyens dont le paysan dispose). Encore faudra-t-il qu'il se débrouille pour être là durant la demi-heure où on lui parlera dans sa langue. L'heure de l'émission a toutes les chances d'être absurdemement choisie, car elle le sera d'après les heures de travail du fonctionnaire de la capitale, qui n'est pas forcément dans le même fuseau horaire. L'emploi de la langue du colonisateur comme langue nationale a creusé un énorme fossé entre la vie formelle de l'État, aux mains de la classe politique «évoluée» et la masse des populations, qui utilise les langues indigènes et se trouve ainsi «désinformée». Faut-il préciser que les politiciens les moins scrupuleux se sont précipités comme un seul homme sur les magnifiques occasions que cela offrait ?

«Qui lit les compte-rendu des débats des Parlements africains ? Qui sait comment on a voté telle ou telle loi, ou même qui les a votées ? Le pays réel n'y a aucune part, et l'on parle pourtant de démocratie. Comme s'il suffisait de savoir distinguer les couleurs du parti unique de celles des partis interdits de l'opposition pour être à même d'exercer ses droits publics» (33). L'allusion de DIAGNE aux «couleurs» vient de ce que, dans bien des cas, l'analphabétisme des électeurs et l'absence d'unité linguistique des circonscriptions font qu'on a recours à des couleurs ou à des symboles pour désigner listes et candidats. Dans bien des cas, un membre de la police ou du parti au pouvoir qui surveille le bureau de vote s'y retrouve encore mieux que les électeurs. Il arrive qu'il prenne des notes, ou qu'il «aide» les électeurs et ce, au besoin, de façon énergique...

Comme on le voit, la situation n'est pas propice à l'exercice des droits publics. Le justiciable individuel est, s'il se peut, encore plus mal loti dans l'exercice de ses droits privés. Il se trouve confronté avec une justice qui s'exprime dans un jargon judiciaire à l'européenne. Faut-il rappeler que ce langage est bien souvent abstrus ? On reconnaîtra tout au plus au justiciable africain le droit à l'assistance d'un interprète. Une fois encore, les quelques privilégiés qui ont quelque teinture de français ou d'anglais se trouvent dans une position avantageuse par rapport à leurs compatriotes qui ne s'expriment que dans la langue locale (34).

L'analphabétisme et la pauvreté viennent encore approfondir et élargir ce fossé. Pour la communication quotidienne, les contacts oraux peuvent rendre bien des services, surtout en Afrique Noire où

«tailler une solide bavette» avec le premier venu est pour ainsi dire l'un des piliers fondamentaux de la vie sociale. La radio et la télévision pourraient relayer cette communication orale, si la situation économique déplorable et le retard technologique ne s'opposaient pas à leur généralisation et à leur usage massif.

Faut-il dire qu'un illettré, ou simplement quelqu'un qui n'a qu'une connaissance très élémentaire de la langue importée a l'impression de se noyer complètement quand il se trouve confronté avec les brouettées de paperasses que les administrations africaines, souvent bureaucratiques et tâtilloises, font pour ainsi dire jaillir du sol pour la moindre brouille administrative ou judiciaire. Justiciables et administrés ne demeureront pas forcément passifs, prostrés dans le sentiment de leur impuissance. Mais les moyens dont ils disposent pour réagir ne feront qu'accroître leur aliénation (35). Il est toujours possible de corrompre un fonctionnaire pour «avancer son affaire», mais il faudra alors souvent s'endetter auprès d'un riche parent, voire d'un usurier, pour pouvoir verser le «matabiche» de rigueur. On peut aussi se faire aider «à charge de revanche», par un parent influent qui a pu, lui, fréquenter l'école; faire jouer des protections qui sont rarement gratuites, etc...

On a en tous cas toutes les chances d'en sortir appauvri et de plus en plus livré, pieds et poings liés, à la «bonne volonté» de ses amis et protecteurs. Une fois de plus, le «fossé culturel» aura joué son rôle : faire de la majorité de la population le jouet de la classe dominante.

C'est certes là un héritage du colonialisme. Les Africains le disent souvent. Ils ont raison. Mais ils le disent trop souvent. En cela, ils ont tort. Ils font parfois penser aux Soviétiques qui, plus de 60 ans après la Révolution d'Octobre, continuent régulièrement à traiter tous leurs maux de «séquelles du capitalisme». Le passage du colonisateur n'explique pas tout, et surtout il n'excuse pas la façon dont la situation a été trop longtemps entretenue par les minorités bourgeoises qui y trouvaient leur compte.

Nous l'allons voir.

# Traduire de l'igbo (Nigeria)

le parcours cahoteux d'*Omenuko*

Françoise Ugochukwu  
*Open University (GB)*



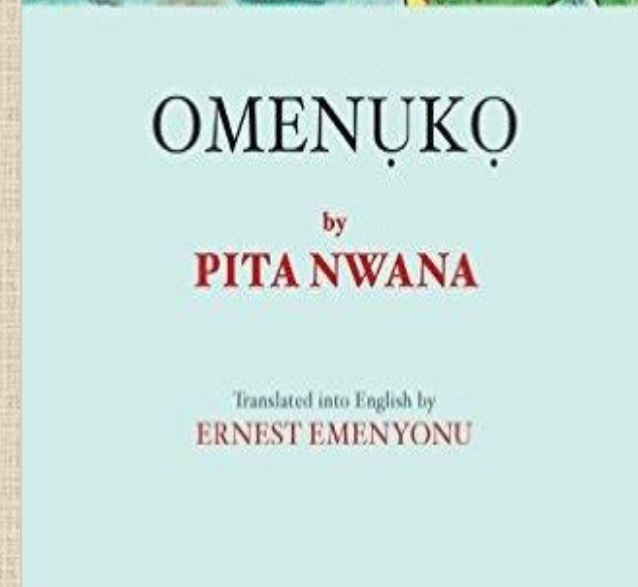
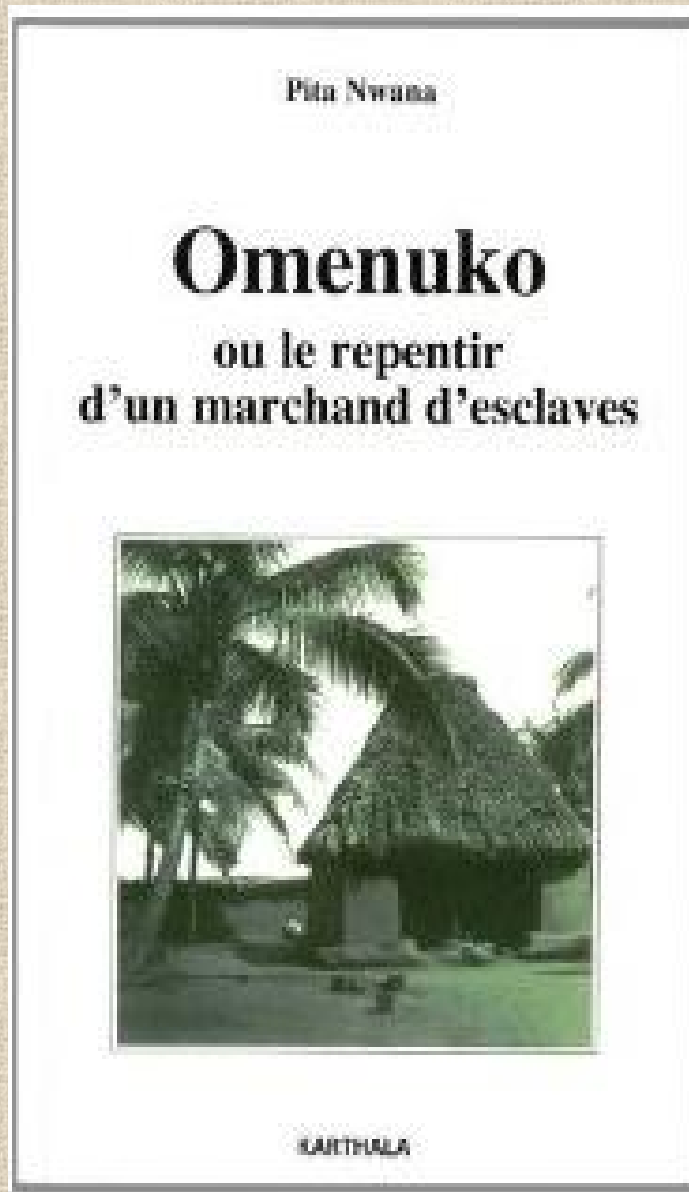
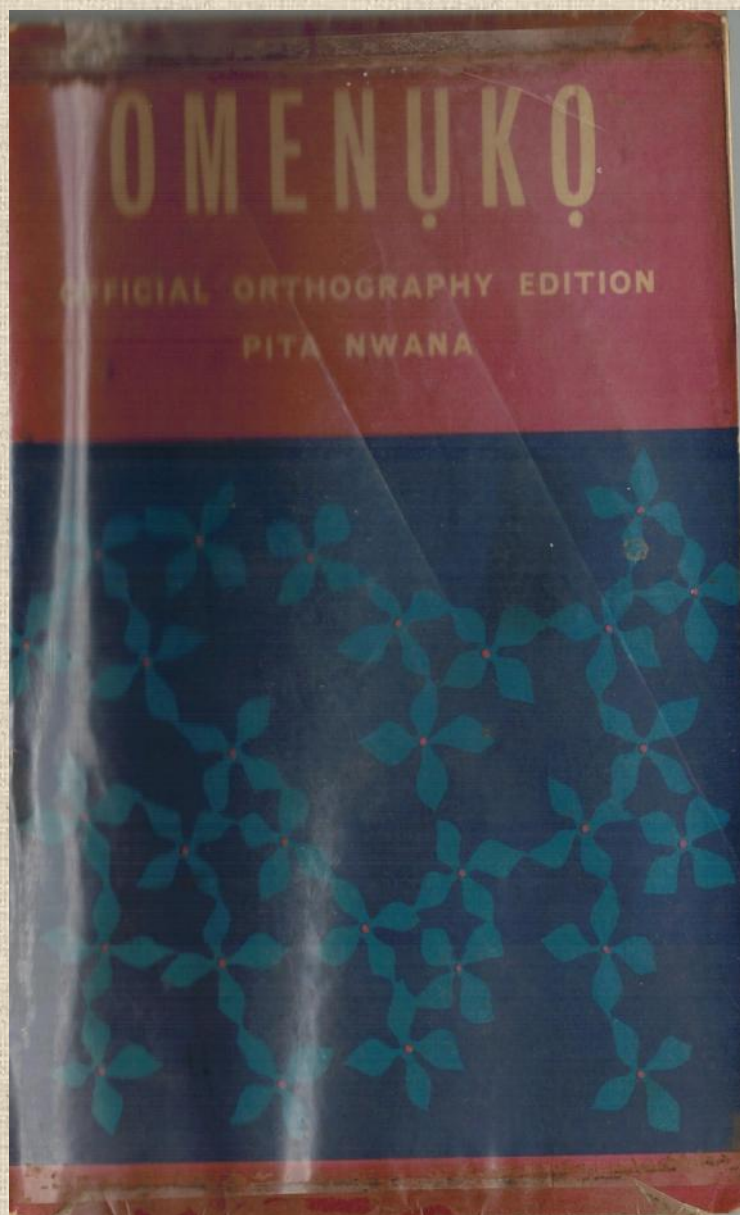
PRINTED IN NIGERIA  
LANGUAGE TEXTS: IGBO : OMENUKO  
OFFICIAL ORTHOGRAPHY EDITION



Les littératures en langues africaines restent peu connues hors de leur domaine linguistique, et, parce que peu traduites, restent peu appréciées et peu étudiées. Cette situation a récemment amené l'équipe d'ELLAF à travailler sur un projet de mise en ligne bilingue de ces littératures. L'igbo, troisième langue du Nigeria, encore très mal diffusé puisqu'il n'existe qu'une seule traduction de cette importante littérature, est l'une des onze langues représentées au sein de ce projet pilote.

Cette communication présente le parcours difficile allant de la publication du premier roman igbo, *Omenuko*, en 1933, à une première tentative de traduction française au début des années 1990, puis à une seconde traduction, finalement publiée en décembre 2010. Elle passe également en revue d'autres traductions, restées quasiment ignorées. Elle souhaite surtout contribuer à la réflexion sur les difficultés de traduction et de publication des ouvrages en langues africaines.







Le Nigeria, caractérisé par la multiplicité des langues (520 recensées), défie toute analyse linguistique approfondie. On se contentera ici de souligner que l'anglais, langue officielle, et le pidgin, qui s'est développé au sud du pays à l'époque coloniale, permettent aujourd'hui la communication d'un bout à l'autre de cette immense fédération de 923 768 km<sup>2</sup>. Dans les régions où domine l'une des langues majoritaires, comme en pays igbo, c'est celle-ci qui sert de langue de communication. Dans les zones de brassage linguistique, caractérisées par la cohabitation de plusieurs langues de moindre importance – dans les États du Plateau (plus de 40 langues) et du Delta (7 langues) par exemple – c'est généralement le pidgin qui sert de lingua franca dans la vie quotidienne. Cette situation complexe est restée un obstacle de taille à la publication d'œuvres écrites dans les langues nigérianes et de leurs traductions, que ces dernières soient dans d'autres langues du pays ou dans les langues européennes.

# Une production littéraire méconnue



Le pays igbo, au sud-est de la fédération, compte plus de 32 millions d'habitants et l'une des plus importantes densités de population du continent : de 140 à 390 habitants au km<sup>2</sup>, sans compter une immense diaspora. Le développement actuel de la linguistique et de la littérature igbo, qui a permis depuis un siècle la publication de grammaires, de dictionnaires et d'une production littéraire de valeur, doit certainement beaucoup à l'œuvre missionnaire. Cette région, patrie d'Achebe et Adichie comme de la littérature anglophone populaire du marché d'Onitsha, est aujourd'hui connue dans le monde entier pour sa littérature anglophone. Mais elle est également l'héritière d'une littérature en langue igbo riche de centaines de titres, qui se développe parallèlement depuis la parution du premier roman en igbo, *Omenuko*. L'adoption d'une orthographe officielle pour la langue en 1961 a permis, depuis les années soixante-dix et la fin de la guerre du Biafra, le développement de l'enseignement de l'igbo dans les écoles et les universités, et encouragé la publication de nombreux romans, pièces de théâtre, recueils de poèmes et essais. Encore fallait-il, pour que cette littérature soit appréciée hors de son domaine linguistique, que soit brisée la barrière linguistique.



# Un texte fondateur

Le classique *Omenuko*, sorti en 1933 à Londres après avoir obtenu le premier prix au concours littéraire organisé par l'Institut international pour les langues et cultures africaines, avait valu à l'époque à son auteur, Pita Nwana, le prix pour les littératures en langues africaines. Le parcours de ce premier roman igbo peut être considéré comme un modèle digne de générer une réflexion sur les difficultés de la publication d'œuvres africaines en traduction. Sa traduction française a mis en effet plus de quinze ans à trouver un éditeur. Or ce petit ouvrage aurait dû intéresser à plus d'un titre. Cette biographie romancée ouvre d'abord une fenêtre sur une époque longtemps restée dans l'ombre. L'histoire débute à la fin du dix-neuvième siècle et se termine avec le retour du héros chez lui à la fin octobre 1918, le dernier chapitre évoquant la dépression de 1929 et permettant de donner 1930 comme l'année où se termine le récit. Nous avons donc ici affaire à deux générations distinctes : celle d'avant 1900 et celle d'après – cette dernière témoin du contrôle exercé par l'administration coloniale britannique sur l'ensemble du pays igbo et illustrant la transition d'une époque à l'autre.



Du point de vue linguistique, il est possible d'affirmer que le roman de Nwana est l'aboutissement de l'œuvre linguistique des missionnaires. Aidés par les catéchistes igbo, et partant de la traduction igbo du nouveau testament, ceux-ci publient ensuite des grammaires, des lexiques et des livres de lecture, développent la lecture et l'écriture igbo, en même temps qu'ils recueillent les genres oraux. Le désaccord entre catholiques et protestants au sujet de l'orthographe à adopter pour l'écriture de l'igbo, et les orthographe successives adoptées par les imprimeurs, si elles retardent les progrès de l'écrit, ne seront jamais une gêne pour ce premier roman. Si sa première édition utilisait l'orthographe protestante, le succès du roman est justement dû en grande partie au fait qu'il a été publié successivement dans toutes les orthographe. Ce texte fondateur une fois adopté par le gouvernement, ses décisions seront mises en place dans tous les établissements scolaires et en 1963, les éditions Longman du Nigeria publieront une nouvelle édition d'*Omenuko*, transcrite dans la nouvelle orthographe officielle par Iroaganachi.



# Témoign et compagnon

Sur le plan littéraire, ce texte, écrit à l'époque où la culture traditionnelle igbo était encore florissante et préservée, est, par son style, dans la ligne directe des contes, des proverbes et autres récits oraux : l'auteur-conteur y est omniprésent et le roman est interactif ; le ton est didactique, et l'auteur fait un usage abondant des proverbes et adages. Le texte fait une grande place au discours et au dialogue, centraux dans la culture igbo, et dont la traduction a tenté de rendre au mieux le caractère formel et parfois rigide. Le sujet du roman, par contre, est résolument moderne, ancré dans la réalité et offre un point de vue unique sur l'histoire des relations entre villageois et administrateurs coloniaux, et sur les manœuvres des intermédiaires qu'étaient les chefs à brevet et les interprètes. Il est significatif par ailleurs que ce premier roman igbo soit une biographie romancée, si l'on considère la place centrale que tiennent depuis des siècles, en pays igbo, l'oralité et les généalogies dans la transmission de l'histoire locale.



Un autre intérêt du roman réside dans le rôle-clé qu'il a joué et joue encore au sein de l'enseignement en pays igbo. La majorité des œuvres littéraires igbo publiées sont en principe destinées, par leurs auteurs comme par les éditeurs qui prennent le risque de les imprimer, à l'enseignement, et rapidement inscrits aux programmes du primaire, du secondaire ou du supérieur. Réédité plusieurs fois chez Longman, ce petit roman reste le classique igbo le plus lu, en dépit de la publication, depuis, de nombreux autres ouvrages en igbo – romans, pièces de théâtre, recueils de poèmes, de contes et de proverbes. Il est resté au programme des études secondaires et universitaires et se trouve sur les rayons de toutes les bibliothèques nigérianes. Comme le confirmait Emenyonu dans un entretien en 2016, « des générations de jeunes igbo ont appris à lire leur langue dans *Omenuko*, et ceux qui n'ont pas eu l'occasion de fréquenter l'école lisent encore *Omenuko* aujourd'hui chez eux et dans les cours d'alphabétisation pour adultes. Les paroles d'*Omenuko*, figure légendaire, sont devenues partie intégrante du répertoire rhétorique que tout Igbo adulte se doit d'acquérir. » Or il est longtemps resté sans traduction, privant des générations d'un accès précieux à la société igbo de l'époque coloniale.

# Un parcours cahoteux



La France, qui a toujours joué un rôle important sur le plan culturel au Nigeria, après avoir financé la traduction d'ouvrages de Tutuola et d'Ekwensi par l'intermédiaire de son Centre Culturel de Lagos, commissionne la traduction d'*Omenuko* au début des années 1990 par l'intermédiaire de l'Institut français de recherche en Afrique (IFRA) d'Ibadan.

Tout commence par une initiative privée, une proposition de traduction reçue par l'IFRA au début des années 1990 et émanant, semble-t-il, d'un universitaire nigérian. Il faut d'abord du temps pour trouver une personne à même d'évaluer ce texte. La qualité de cette traduction ayant finalement été jugée comme laissant à désirer, le manuscrit est abandonné – cette première traduction semble être celle publiée ensuite localement à Okigwe en 1995. Intéressé par ce projet de traduction, l'IFRA a entretemps commandé une nouvelle traduction, dont la publication se trouve malheureusement confrontée rapidement à des difficultés liées aux droits d'auteur. En dépit du soutien de plusieurs chercheurs du CNRS, ce texte va ensuite rester longtemps dans les tiroirs avant d'être exhumé et proposé, dans les années 2000, à plusieurs éditeurs français et africains avant d'être finalement publié chez Karthala fin 2010.





Les obstacles rencontrés, les difficultés surmontées pour aboutir à la publication du roman de Nwana en français étaient multiples. Le premier obstacle majeur était bien évidemment l'exigence de maîtrise de la forme écrite de la langue-source comme de la langue-cible, qui avait conduit l'IFRA à rejeter la première mouture de traduction de l'ouvrage. À cela s'ajoutaient l'impératif de la connaissance de la culture igbo et de l'histoire de la région, et le manque de dictionnaire bilingue igbo-français - il faudra attendre 2004 pour voir ce dictionnaire sortir chez Karthala. Plus en aval se dressaient les problèmes liés aux droits d'auteur, au manque de contact avec l'éditeur originel et aux craintes bien réelles de l'éditeur français face à un ouvrage émanant d'un pays anglophone et par conséquent peu susceptible à première vue d'intéresser le public français et francophone. Parallèlement aux travaux de traduction soutenus par l'IFRA, un article de presse publié dans le *Vanguard Nigeria* du 18 juin 2011 et rédigé par Njoku, fils de l'auteur d'*Omenuko*, révèle que le roman a très tôt tenté les traducteurs et même suscité une initiative visant à le mettre à l'écran. Le même article révèle en outre que les éditions Longman de Londres, détentrices du texte igbo, ont longtemps refusé toute traduction anglaise de l'ouvrage.



En 2008, Onyeka Onwenu, actrice, scénariste, chanteuse, journaliste et politicienne nigériane, rassemble une équipe et tente de mettre *Omenuko* à l'écran. Elle se heurte alors à un nouvel obstacle : celui du désaccord intervenu entre la famille de Nwana et celle du Chef Odum, représenté dans le roman sous les traits d'Omenuko. Onwenu renonce donc à son projet. En 2011, Longman semble avoir enfin accordé la permission tant attendue, et Njoku fait appel aux traducteurs potentiels. Le roman de Nwana sera successivement traduit en anglais par Pritchett et par Emenyonu. Aujourd'hui, du projet de mise à l'écran, il ne reste qu'un clip vidéo de 6' 22'' intitulé *Omenuko* et mis en ligne sur *YouTube* sous forme de conte chanté accompagné de danses.



# Français populaire et registres de langue

L'enseignement supérieur nigérian a vu, après 1970, le rapide développement de filières de traduction - en licence comme en troisième cycle, et encouragé les doctorants à traduire des textes de littérature orale et écrite, comme l'indique, entre autres, la tenue de colloques ayant ensuite donné lieu à des publications. Les traducteurs igbo se heurtent néanmoins à de nombreuses difficultés, au nombre desquelles figure en bonne place le manque de maîtrise du français, la plupart n'ayant jamais appris cette langue à l'école, dans un pays anglophone davantage préoccupé par la nécessité d'enseigner sa langue officielle ; ceux qui n'ont pas été découragés ont souvent œuvré seuls, dans des conditions difficiles, et produit des manuscrits de qualité médiocre. Rappelons ici que le français n'est jamais une deuxième langue pour les Nigériens, mais la quatrième, la cinquième, voire la sixième langue, uniquement offerte en option en secondaire, après l'anglais, une seconde langue nigérienne apprise en classe ou au marché, et le pidgin ou/et une autre langue véhiculaire dans les régions comme le delta ou le plateau de Jos où fourmillent les langues minoritaires. La diversité linguistique africaine ne facilite pas l'apprentissage du registre de langue nécessaire à une traduction soignée.



Ce multilinguisme réduit quelque peu le lexique actif des usagers et provoque inévitablement un nombre important d'interférences linguistiques qui se manifestent, entre autres, dans l'emploi simultané de plusieurs langues au cours de la conversation la plus banale comme dans l'évolution des langues concernées. En outre, l'acte de traduction ou d'interprétation, vécu comme une habitude, n'est souvent plus perçu comme tel et peut amener l'interprète ou le traducteur à se satisfaire d'approximations. Certains textes, hâtivement publiés chez de petits éditeurs locaux, ignorants des langues étrangères, peu équipés pour assurer la nécessaire relecture des manuscrits qui leur sont soumis, et pressés de sortir de presses des ouvrages destinés à l'enseignement, sont loin de répondre aux critères de qualité requis. C'est ce qu'illustre la traduction française de *Mbediogu* (1991), un énorme et louable travail enrichi d'un lexique français-anglais et de questions de compréhension et destiné aux programmes de français du secondaire et de l'enseignement supérieur. Ce texte, assez bien traduit dans l'ensemble, est cependant défiguré par un manque de relecture qui a laissé de côté des fautes d'orthographe et des erreurs de temps et de genre.

# L'intimité avec la culture source



Écrivant à propos du multilinguisme et de la traduction au Nigeria, Ibemesi se félicitait du travail accompli dans ce domaine par Clara Ikekeonwu, universitaire, linguiste igbo née en pays yoruba et traductrice d'*Omenuko* en yoruba, et soulignait que son parcours personnel l'avait remarquablement bien placée pour accomplir ce tour de force. Si l'expérience du multilinguisme est courante au Nigeria, il est rare de rencontrer des linguistes ayant pu combiner apprentissage multilingue et cursus universitaire. Les traducteurs igbo semblent au premier abord être les mieux placés pour rendre le quotidien de leur culture. Nombreux cependant sont les Igbo de la diaspora qui ignorent aujourd'hui tout des traditions ancestrales et de la vie en milieu rural. Cet éloignement du terroir, venant s'ajouter à une maîtrise insuffisante de la langue-source comme de la langue-cible, explique sans doute que peu d'Igbo se soient aventurés dans le domaine de la traduction, préférant généralement réécrire des contes, plus faciles à manier, directement en anglais.

Cette difficulté est bien entendu plus grande encore lorsque des traducteurs occidentaux s'attellent à la tâche de rendre dans leur langue des textes publiés en anglais mais émanant d'auteurs igbo comme Achebe, dont le premier roman n'a jamais été traduit correctement. Un examen succinct des traductions du premier roman d'Achebe aidera à comprendre pourquoi cette œuvre maîtresse, successeur direct d'*Omenuko*, n'a jamais reçu de traduction totalement satisfaisante. Cette nouvelle traduction, venant après celle de Ligny en 1966 chez Présence africaine, était l'occasion de repenser ce texte en français, d'améliorer la qualité de la langue et de corriger un certain nombre d'erreurs dues à une méconnaissance de la culture igbo du Nigeria. Ce travail essentiel est resté en-deçà des attentes. Il corrige certes heureusement un certain nombre d'erreurs reprochées à la première traduction. Mais de graves fautes souvent reprochées au texte de Ligny ont été reportées dans le nouveau texte : les 'graines d'igname' (p.34) et 'semences d'igname' (p.30) par exemple. Si la nouvelle traduction du texte d'Achebe représente un réel progrès, il reste, à l'évidence, un grand pas à faire encore dans la traduction des romans africains anglophones et bien des obstacles à franchir pour pouvoir découvrir d'autres traductions de l'igbo au français.





# Vocabulaire et structures

Le passage de l'igbo au français présente des difficultés majeures liées à la structure de la langue et au vocabulaire et à la nécessité de rendre en français une réalité locale qui en est fort éloignée. En igbo par exemple, le verbe est tout-puissant, et commande le sens de la phrase. Le verbe français n'ayant pas les mêmes fonctions, le traducteur devra faire appel à des adjectifs ou à des adverbes pour ne rien perdre du sens original. Le monde igbo traditionnel, par ailleurs, ne connaît ni porte ni sonnette, mais un pas de porte au seuil duquel le visiteur frappe dans ses mains ou élève la voix pour attirer l'attention. La langue utilise donc le même mot pour dire la porte, le seuil, le passage et le chemin.



Un autre domaine-piège est celui de la traduction des couleurs, du fait qu'en igbo, seuls le noir, le blanc et le violet ont un mot particulier les désignant, le reste des couleurs étant décrit du nom de substances de même couleur - le sang pour le rouge, les feuilles pour le vert, les nuances, et certaines couleurs secondaires comme l'orange étant exclues.

L'anatomie elle-même n'est pas perçue de la même façon dans les deux langues, ce qui pose quotidiennement des problèmes, dans le cabinet de consultation entre autres : un seul mot désigne en effet, en igbo, le ventre et l'estomac, alors même que pour les maux de tête ou de ventre, l'igbo dispose d'une richesse de verbes inconnue du français et décrivant avec exactitude le type de douleur ressentie. Que dire des noms propres, qui ont tous un sens et ne sont jamais donnés au hasard ? Faudra-t-il les traduire ou se résigner à perdre un élément souvent capital à la compréhension du récit? En igbo, il faut également tenir compte des noms de salutation, sans équivalent en français.





# Les craintes des éditeurs

Les réticences de l'éditeur français d'*Omenuko* ont été mentionnées plus haut. Au cours d'un entretien avec Kalapi Sen dans le cadre d'un colloque tenu à Bayreuth en juillet 2016, Emenyonu, auteur d'une traduction anglaise d'*Omenuko*, a bien explicité les difficultés que rencontre invariablement tout traducteur d'ouvrages en langues africaines. Il raconte avoir traduit *Omenuko* en anglais en 1972, ajoutant que « ses éditeurs originaux, en Angleterre, refusaient de permettre la publication de l'ouvrage en traduction, arguant que la publication en traduction affecterait les ventes de l'édition en igbo (ce que j'ose dire, était incorrect) » - information corroborant celle donnée par Njoku en 2011. Il continue : « J'ai donc dû attendre, continue-t-il, que les droits d'auteur viennent à expiration. » Cette attente, qui a duré jusqu'en 2014, aurait pu se prolonger plus longtemps encore.



Le public potentiel des œuvres littéraires igbo se trouvant, non pas en Europe mais au Nigeria et dans les pays voisins, les écrivains et leur famille ont donc adopté d'autres méthodes pour publier leurs traductions. La première et la plus aisée, celle du traducteur de *Mbediogu* (1972/1991), a été de passer par l'imprimeur/éditeur local ayant publié l'ouvrage en igbo, sans se soucier de relecture. Il a quand même fallu dix-neuf ans pour pouvoir lire ces contes en français – ce qui s'explique dans ce cas précis par le fait que le texte igbo était au programme des écoles et que la nécessité de l'offrir en français aux élèves des mêmes établissements scolaires ne s'était pas présentée jusque-là. Frances Pritchett, elle, aux États-Unis, a sauté cet obstacle en publiant sa traduction d'*Omenuko* et celles qui l'ont suivi, en ligne sur le site personnel de sa fille à l'université de Columbia. Cet espace virtuel est destiné à servir à la fois de bibliothèque en ligne et de réceptacle pour la base de données accumulées au cours des années : guide de l'apprenant, bibliographie de référence, discours divers, proverbes et romans igbo en traduction. Il va avoir un impact insoupçonné, bien au-delà de ce que l'on pouvait d'abord imaginer, et générer au fil des années une communauté chaleureuse d'utilisateurs.



La page d'accueil, en anglais, donne le sommaire du site et permet ainsi de se faire une idée de ses ambitions : servir de portail à la langue, à la culture et à la littérature igbo orale et écrite, et soutenir les apprenants dans leur étude de la langue et la reconnaissance de ses dialectes. Les pages suivantes sont consacrées à l'étude des proverbes et à la traduction de six romans et pièces de théâtre igbo. Une dernière section, ajoutée au site par sa fille après la mort de Frances Pritchett, offre ses brouillons – de précieuses ébauches de traductions de plusieurs autres romans et d'un recueil de poèmes, témoins d'une maîtrise grandissante de la langue et d'un enthousiasme jamais démenti qui a conduit Frances Pritchett à traduire toujours et encore jusque dans sa 90<sup>ème</sup> année.



## Un travail d'équipe

Les travaux de traduction de Frances Pritchett illustrent en outre les bénéfices à tirer, dans ce domaine, d'un travail d'équipe. Cette Américaine qui, à la fin des années 1970, s'est donnée pour mission de sortir cette langue et sa littérature de leur anonymat en les traduisant, signale dans ses pages la précieuse et indispensable collaboration de plusieurs igbo. Cletus Onyeka est l'un de ses premiers collaborateurs, avec lequel elle a étudié la langue en 1978-1979 ; c'est grâce à lui qu'elle a découvert *Ala Bingo* – qu'il avait lui-même étudié en secondaire en 1974-75. Il lui a permis de photocopier son exemplaire personnel et l'a aidée à traduire le roman. En 1979, elle rencontre le Dr. Bertram Osuagwu, alors enseignant au département de langues nigérianes de l'Institut de formation des enseignants Alvan Ikoku d'Owerri. C'est cependant Joël Ikoku Nwamuo, natif de Ngwa (État d'Abia), qui va travailler avec elle pendant le plus longtemps (treize ans). Elle écrira plus tard : « aucune des traductions que j'ai pu faire au long des années n'auraient pu être effectuées sans l'aide des Igbo de langue maternelle que j'ai recrutés à l'époque où ils étudiaient au Collège [...] de Little Rock dans l'Arkansas. »



Le cas de la dernière traduction de Frances Pritchett, *Night Has Fallen in the Afternoon* (*Chi Ewere Ehihie Jie*, circa 1980), démontre une fois de plus combien le soutien d'une équipe est précieux. Comme la traductrice l'explique:

« Cette petite histoire fourmille de tant de proverbes obscurs que j'ai souvent été tentée d'abandonner. Elle a pourtant retenu mon intérêt du fait de l'image qu'elle offre de la vie rurale à l'époque précoloniale. J'avais acheté ce livre en novembre 1983, mais n'ai pu entamer la traduction que bien des années après. Ma première assistante a été Tina Durunna, et la seconde Jennifer Ekeanyanwu : l'une comme l'autre ont donné généreusement de leurs compétences et de leur temps tout en travaillant et en élevant leurs jeunes enfants. Inutile d'ajouter que je leur suis profondément reconnaissante. »

Le téléchargement des textes igbo a été facilité par les contacts de Pritchett établis au Nigeria. Les détails concernant les différents auteurs n'auraient jamais pu nous parvenir sans la collaboration entre Pritchett et les nombreux Nigériens qui l'entouraient.

# Traduire *Omenuko*, c'est éclairer les romans d'Achebe

Achebe, âgé de trois ans au moment de la parution d'*Omenuko*, a puisé lui aussi son inspiration dans la culture igbo traditionnelle et son premier roman, *Le Monde s'effondre/Tout s'effondre*, traduit pour la première fois en français en 1966, doit beaucoup à *Omenuko*. On y retrouve, en particulier, le culte du héros si évident dans le roman de Nwana, et la célébration du succès individuel considéré comme un exploit collectif (Ugochukwu 2006, 2011 et 2014).

L'entretien de 2016 avec Emenyonu permet enfin de souligner l'énorme impact de la traduction des ouvrages en langues africaines – ici, en igbo – dans la diffusion et l'étude de ces littératures qui s'explicitent l'une l'autre en ouvrant aux lecteurs un univers jusque-là mal connu. À la question : « maintenant qu'*Omenuko* est disponible en anglais, pensez-vous qu'il faille suggérer de lire cet ouvrage avant d'étudier *Le Monde s'effondre* d'Achebe, et pourquoi? », Emenyonu répondait: « Absolument! Les deux romans sont historiquement les premiers à décrire, de façon romancée, la vie quotidienne, la culture et la vision du monde igbo. Nwana l'a fait, en igbo, suivi par Achebe en anglais. »

